

PAR COURRIEL

Québec, le 24 août 2020

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
[Leader.SJB@assnat.qc.ca](mailto:Leader.SJB@assnat.qc.ca)

**OBJET** : Pétition relative à la modification de l'intersection de la route 169 et la rue Martin à Hébertville afin d'assurer la sécurité des usagers

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition dont un extrait a été déposé à l'Assemblée nationale, le 27 mai 2020, par le député, monsieur Éric Lefebvre, de la circonscription d'Arthabaska, au nom de monsieur Éric Girard de la circonscription du Lac-Saint-Jean, demandant la modification de l'intersection de la route 169 et la rue Martin à Hébertville afin d'assurer la sécurité des usagers.

Le ministère des Transports suit rigoureusement les événements qui surviennent sur le réseau routier sous sa responsabilité et il met tout en œuvre pour assurer la sécurité des usagers de la route.

Dans le contexte de l'intersection de la route 169 et la rue Martin à Hébertville, au Lac-Saint-Jean, la direction générale du Saguenay–Lac-Saint-Jean–Chibougamau analyse présentement la faisabilité de mettre en place des solutions à court terme pouvant améliorer la visibilité de l'intersection. L'amélioration de la signalisation existante et un plan de marquage adapté à la configuration du secteur sont les interventions envisagées actuellement.

... 2

Des analyses supplémentaires seront aussi effectuées pour déterminer quels pourraient être, à moyen et à long terme, les aménagements à mettre en place pour améliorer la sécurité routière à cet endroit.

La direction générale territoriale collabore avec les autorités municipales pour mener à terme ces analyses. Ces dernières sont consultées et informées des développements et des solutions envisagées pour sécuriser le secteur. Les préoccupations locales sont au cœur du cheminement de ce projet.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Ministre,



François Bonnardel